

## DETACHEMENT DANS LE CORPS DES TECHNICIENS DE RECHERCHE ET FORMATION OUVERT AUX PERSONNELS BENEFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI (BOE)

### Références :

- Décret n° 2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés
- Article 93 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique
- Article L 5212-13 du code du travail
- Article 6 sexies de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires
- Arrêté du 14 avril 2021 fixant le nombre d'emplois offerts au titre de l'année 2021 aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès au corps des techniciens de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur

### Conditions pour concourir :

- Appartenir à l'une des catégories de la liste des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE),
- Présenter un handicap compatible avec l'emploi postulé,
- Justifier de la durée de services publics, fixée dans le statut particulier du corps de détachement, exigée pour l'accès à ce corps par la voie du concours interne.

Dans le silence du statut particulier, justifier, au 1er janvier de l'année considérée, de dix ans de services publics dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi.

### Comment remplir votre dossier :

La date limite de dépôt des candidatures le **17 mai 2021** (cachet de la poste faisant foi) est impérative. Vous devez veiller tout particulièrement à ce que votre dossier soit envoyé dans les délais. Au-delà de cette date toute candidature sera rejetée.

### Contenu du dossier de candidature :

- Attestation de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ou tout autre document permettant d'établir l'appartenance à l'une des catégories de BOE,
- Un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) 3 pages maximum
- Une lettre de motivation indiquant le souhait d'intégrer un nouveau corps ou cadre d'emplois de la fonction publique et d'y poursuivre son parcours professionnel. (Une page maximum),
- Un récapitulatif des formations
- État des services publics dûment rempli et signé
- Un curriculum vitae limité à 2 pages

### 2. Déroulement de la sélection

La commission de sélection examine le dossier de chaque candidat. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, la commission procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidats retenus.

**1ère phase (au plus tard le 15 juin) :** Examen des dossiers des candidats

**2ème phase (au plus tard le 15 juillet) :** Audition par la commission des candidats sélectionnés ; durée 25 minutes (présentation par le candidat de son parcours professionnel de 5 minutes, suivi de 20 minutes de questions posées par les membres de la commission portant sur leurs motivations, leurs formations, et leur expérience professionnelle antérieure.).

Une convocation envoyée par mél sera adressée à chacun.e. des candidat.e.s sélectionné.e.s pour l'audition avec un plan d'accès pour se rendre à l'université.

A l'issue des auditions la commission arrête la liste les candidat.e.s aptes au détachement.

### **3. Contact**

D.R.H. – Pôle de la formation des personnels et des concours Téléphone : 01 49 40 30 20 / 44 01/31.57  
concours@univ-paris13.fr

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

**DETACHEMENT**  
**DANS LE CORPS DES TECHNICIENS BAP J**  
**« GESTIONNAIRE DES RESSOURCES HUMAINES »**  
**OUVERT AUX PERSONNELS BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI (BOE)**

**Dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience  
professionnelle (RAEP)**  
**SESSION 2021**

Une fois votre dossier établi, vous devrez le transmettre à :

**Université Sorbonne Paris Nord**  
DRH - pôle de la formation des personnels et des concours  
99, avenue Jean-Baptiste Clément  
Bâtiment de la Présidence  
93430 VILLETANEUSE.

**Date limite d'envoi (*par voie postale uniquement*) du dossier complet**

**Le lundi 17 mai 2021 au plus tard, terme de rigueur, le cachet de la poste faisant foi.**

*L'envoi en recommandé simple est conseillé*

# SOMMAIRE

## **PREMIÈRE PARTIE**

- ▶ Votre situation actuelle

## **DEUXIÈME PARTIE**

- ▶ Votre expérience professionnelle
- ▶ Votre formation professionnelle et continue
- ▶ Vos états de service

## **TROISIÈME PARTIE**

- ▶ Les acquis de votre expérience professionnelle
- ▶ Travaux
- ▶ Descriptif des pièces annexes

## **QUATRIÈME PARTIE**

- ▶ Déclaration sur l'honneur

## PREMIÈRE PARTIE

### DU DOSSIER DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (RAEP)

#### VOTRE IDENTIFICATION

NOM :

Prénom :

NOM MARITAL :

Né(e) le :

Adresse personnelle :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Portable :

Adresse professionnelle (complète avec service) :

Code postal

Ville :

Téléphone :

Mail :

Catégorie d'appartenance : A      B      C

Corps Grade /Cadre d'emploi/ :

## DEUXIEME PARTIE

### DU DOSSIER DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (RAEP)

#### VOTRE FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE

Mentionnez, par ordre chronologique inversé, les actions de formation professionnelle et continue que vous jugez importantes pour votre compétence professionnelle

Période		Intitulé des stages	Compétences acquises et mises en œuvre à l'issue de la formation	Lieu
du	au			

## ÉTAT DES SERVICES PUBLICS

Cette page doit être renseignée et jointe au dossier par tous les candidats.

Période		indiquer le corps	Établissement d'exercice	% de services	Décrivez en quelques mots, pour chaque poste occupé, les savoir-faire mis en œuvre et les connaissances utilisées, les principaux travaux réalisés. Précisez le niveau de responsabilité assumé.
du	au				

TOTAL des services publics en qualité d'agent non titulaire	ans	mois	jours
TOTAL des services publics en qualité d'agent titulaire	ans	mois	jours
TOTAL GENERAL arrêté au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	ans	mois	jours

Fait le : .....

**Signature du responsable du service de gestion des ressources humaines**

Nom et prénom : .....

Vu par le candidat, signature :

## TROISIÈME PARTIE

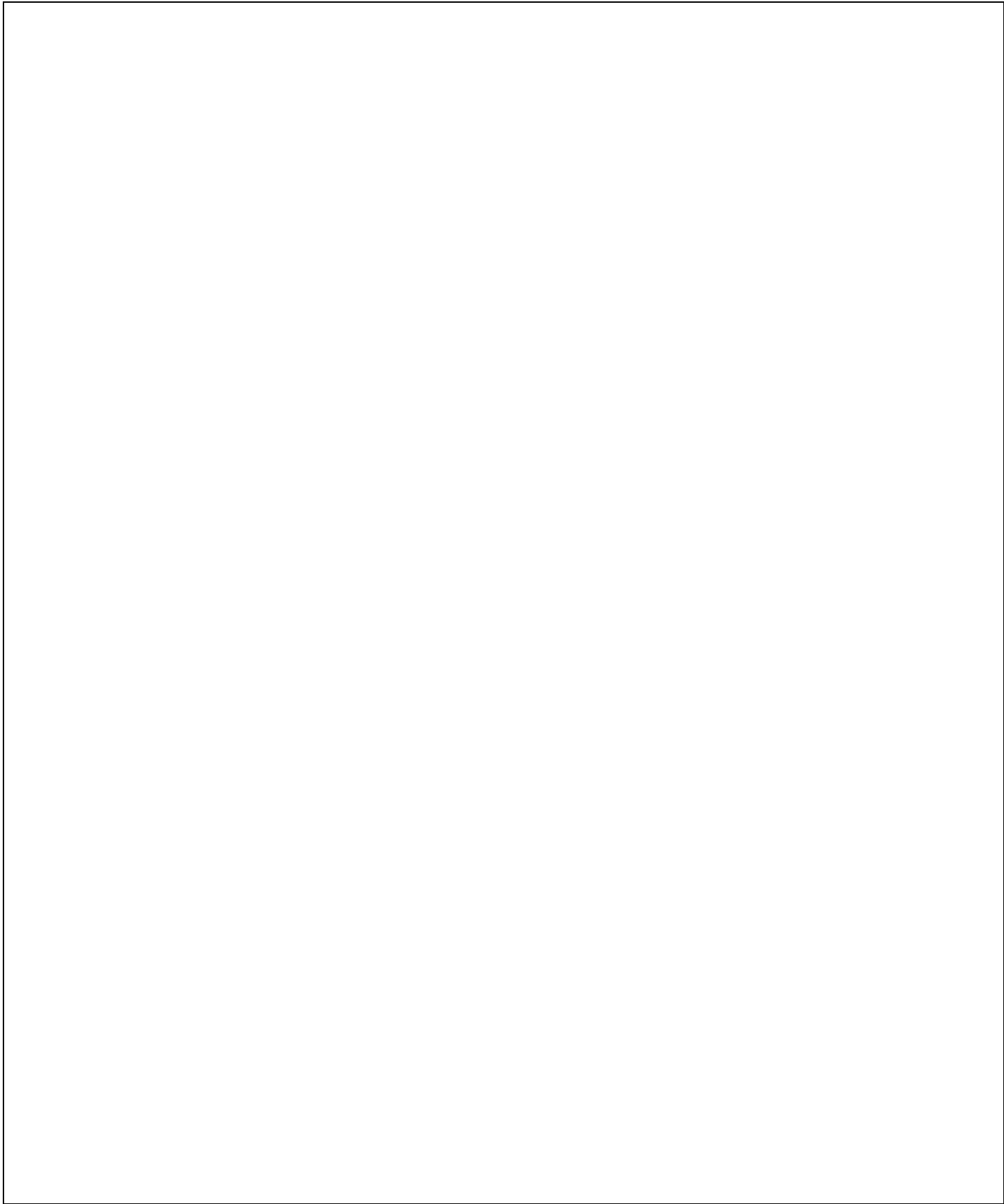
### DU DOSSIER DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

#### LES ACQUIS DE VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Caractériser en maximum 3 pages les éléments qui constituent selon vous les acquis de votre expérience professionnelle et vos atouts au regard des connaissances, compétences et aptitudes telles que décrites par l'emploi type visé du [referens 2016 des emplois-types de la recherche et de l'enseignement supérieur](#)

Précisez, par ailleurs, vos motivations pour exercer les missions d'un technicien de recherche et formation (joindre au dossier 1 à 2 pages maximum dactylographiées).





**VOTRE APPRÉCIATION DES ACQUIS DE VOTRE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE**

Fiche à compléter pour accompagner chacun des documents que vous pouvez produire

**DOCUMENT N° 1.**

Précisez la forme de votre document n° 1 :

Nombre de pages constituant votre document n° 1 :

Nombre de pages constituant le descriptif des éléments de contexte (*deux pages maximum*) :

Nature des missions et des compétences que vous estimez attester à l'aide du document n° 1 et de son descriptif :

**DOCUMENT N° 2.**

Précisez la forme de votre document n° 2

Nombre de pages constituant votre document n° 2 :

Nombre de pages constituant le descriptif des éléments de contexte (*deux pages maximum*) :

Nature des missions et des compétences que vous estimez attester à l'aide du document n° 2 et de son descriptif :

## DESCRIPTIF DES PIÈCES ANNEXES AU DOSSIER RAEP QUE VOUS POUVEZ LUI ADJOINDRE SI VOUS LE SOUHAITEZ

Domaine concerné	Récapitulatif des documents susceptibles de figurer dans le dossier RAEP	Nombre maximum de documents pouvant être joints au dossier RAEP
Votre cursus universitaire et scolaire	Photocopie du diplôme le plus élevé si vous le souhaitez	Limité impérativement à un document
Votre parcours de formation	Photocopie d'attestation de formation, d'attestation de stage en relation avec une expérience professionnelle égale ou supérieure à un an qu'il vous paraît important de présenter à la commission	Limité impérativement à deux documents
Exemples de travaux réalisés	Copie de documents ou travaux réalisés accompagnés d'une fiche descriptive de deux pages maximum *	Limité impérativement à deux documents et à une fiche descriptive de deux pages maximum par document ou travaux présenté à la commission

- \* Privilégiez les documents les plus représentatifs de votre activité.
- \* L'épaisseur du document produit n'est pas forcément le meilleur critère

## QUATRIÈME PARTIE DU DOSSIER DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

### DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) :

certifie sur l'honneur :

- Remplir toutes les conditions requises pour l'inscription au détachement interne dans le corps des techniciens de recherche et de formation;
- L'exactitude des renseignements figurant dans le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle ;
- Avoir pris connaissance du règlement ci-dessous concernant les fausses déclarations

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

*« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accompli par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.*

*Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende ». (Code pénal art. 441-6)*

*« Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende ». (Code pénal art. 441-6)*

Fait à : \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Signature du demandeur précédée de la mention manuscrite  
"lu et approuvé"**